Envoyé à: 01/09/2023 18:27:13

La Tribune de septembre

De: FFMSC <joel.vernier@ffmsc.fr>
À: ffmscitoyenne@gmail.com

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien

La Mutuelle Santé Citoyenne

Pour nous connaitre, découvrir nos formules et obtenir sans engagement votre tarif personnalisé consultez notre site web

Aller sur le site

Septembre 2023

20212021

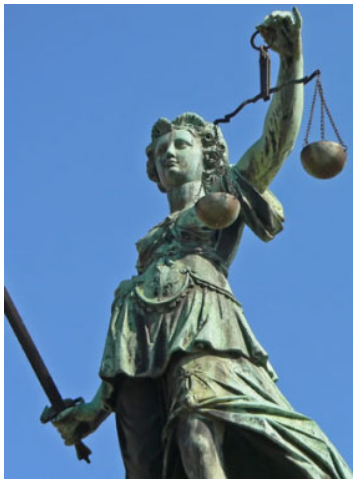

Editorial

La coupe est pleine, personne ne nous écoute, personne ne nous entend, l'heure est venue d'accuser et de dénoncer !

S'il est un sujet sur lequel nous, non actifs, bénéficiaires de la complémentaire santé, ne sommes jamais interrogés faute de représentation, c'est bien celui de la dérive structurelle des dépenses de santé. Après plusieurs années, de pandémie du Covid 19 et de la mise en œuvre du 100% santé, qui ont mis en difficulté les réserves des acteurs de la complémentaire. Ce dérapage va encore s'aggraver dès cette année et surtout en 2024 en raison des nouvelles décisions annoncées par les pouvoirs publics, sans concertation auprès des assurés ! En effet, la nouvelle extension du 100% Santé, le transfert de 500 millions d'euros de dépenses de santé, le désengagement de la Sécurité Sociale en matière de soins dentaires, plusieurs évolutions réglementaires, les revalorisations et l'augmentation du coût des médicaments provoquée par le dérapage des tarifs des énergies et matières premières, le doublement en octobre de la franchise médicale mettent en péril les fragiles équilibres des OCAM. L'augmentation totale des dépenses des complémentaires santé, enflée par ces charges supplémentaires, pourrait atteindre « un niveau exceptionnel » en 2024, d'au moins +5,15% jusqu'à +6,95% par rapport à 2023 (à dire d'experts) alors que l'année 2023 s'ouvre déjà sur une tendance haussière due à plusieurs raisons d'origines multiples. Elle devrait approcher à mi-année entre +4,6% et +6,7%, selon certains spécialistes. N'oublions pas que l'an dernier, les Mutuelles, Institutions de Prévoyance, organismes

paritaires à but non lucratif, ont puisé dans leurs produits financiers pour compenser l'aggravation de leurs déficits techniques en santé, afin de préserver le pouvoir d'achat des bénéficiaires limitant ainsi en 2022 la hausse des cotisations (+3,6%) nettement en dessous de celle des restes à charges des prestations servies (+7,7%). Il va être également essentiel de renforcer la lutte contre toutes les fraudes commises par certains professionnels de santé, avec ou sans la complicité de leur patientèle, les CPAM ont fait part au fil du temps d'un laxisme qui compte pour beaucoup dans les dérapages constatés, la presse ne cesse depuis quelques mois de dénoncer ces dérives en col blanc.

Les porteurs de risque devront préserver leurs équilibres au risque de disparaître à terme. Depuis bientôt 10 ans à travers de notre fédération citoyenne je milite pour qu'enfin nous soyons reconnus comme un acteur incontournable au même titre que les représentants syndicaux salariés et patronaux. De même afin d'être identifiés je sollicite depuis plusieurs années notre reconnaissance d'utilité publique et sociale qui est malheureusement dépendante des revenus de notre association.

Depuis quelques années les OCAM ont pris la prévention comme faire valoir, multipliant nombre communications sur les grands maux de notre époque : mais quels en sont les objectifs en réalité ? Les adhérents mutualistes ont-ils été consultés sur ces choix ? Encore une fois le saupoudrage vers un trop grand nombre d'acteurs est préjudiciable à l'obtention de résultats probants. Le ministère de la Santé et de la Prévention semble avoir plusieurs intentions pour encourager la prévention sans attendre, déclarant « La prévention ce n'est pas ce que l'on fera lorsque l'on aura fait tout le reste. C'est la condition de la bonne santé, de la soutenabilité de notre système, mais aussi un acte contre les inégalités sociales et territoriales. » Une véritable

co-construction des stratégies de santé avec l'Etat et l'Assurance-maladie pour mettre au point des dispositifs performants et prendre ce virage préventif est plus nécessaire que jamais. Ce choix, que j'appelle de mes vœux, serait plus avisé que de considérer les OCAM comme des budgets-accessoires de la Sécurité Sociale, supposés capables de tout financer sans impact pour leurs adhérents. Ce qui est malheureusement irréalisable. J'appelle là aussi le Ministère à ne pas oublier les principaux acteurs que sont les assurés sociaux actifs et inactifs. Solidaires et engagés nous proposons notre candidature désintéressée pour participer à cette relance du bien vivre et vieillir en bonne santé et exposer quelques pistes anti-inflationnistes afin de limiter les évolutions tarifaires qui ne tarderont pas à nous être proposées.

La rentrée va aussi être la période choisie par la fronde des médecins généralistes qui menacent d'appliquer des dépassements d'honoraires sauvages visant à porter leurs honoraires de consultation entre 30 et 40 euros au risque de se voir appliquer plusieurs pénalités financières avec la possibilité d'un pur déconventionnement. Nous serons tous alors victime d'un nouveau reste à charge énorme puisque le tarif de prise en charge de nos consultations ne sera plus remboursé par la Sécurité Sociale qu'à hauteur de 0,61€, la porte ouverte béante à la médecine à deux vitesses. Hippocrate risque de se retourner dans sa tombe en constatant que ses héritiers piétinent leur serment. De tels comportements ne participent pas à la lutte contre les déserts médicaux ni à celle visant à soulager les services d'urgence des hôpitaux.

Ensemble luttons pour un retour vers cette protection sociale que tant de pays nous envie et qui fait notre fierté. Soyons responsables, ne nous laissons pas entraîner par les lobbies, refusons de transférer les excès et abus aux complémentaires

santé, arrêtons d'être à chaque étape les financeurs uniques de la santé de tous.

Joël VERNIER
Président fondateur

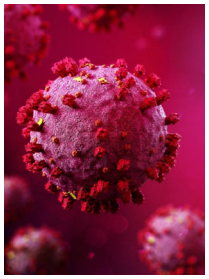

INFO COVID

Quelques conseils pour lutter contre ERIS le nouveau mutant du Covid

Masque et isolement ne sont plus obligatoires actuellement mais quelques règles de bon sens nous permettrons d'éviter une trop importante diffusion du virus.

Vous êtes enrhumés portez un masque au contact de personnes saines.

Rappel depuis le 01/03/2023 les tests ne sont plus remboursés à 100% sauf en ce qui concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, certains mineurs, les personnes en ALD, les soignants et les personnels des établissements de santé.

Il est fortement conseillé de se faire vacciner suivant le protocole existant en matière de rappels. Une prochaine campagne est en préparation pour l'automne, elle concernera prioritairement les plus de 65 ans, les personnes atteintes de comorbidités, les immunodéprimés et leur entourage, les femmes enceintes, les résidents des EPHAD et l'unité de soins de longue durée.

Tous à l'Assemblée générale 2022-2023

Nous vous attendons nombreux pour échanger sur vos attentes et connaître votre niveau de satisfaction concernant notre action en faveur de la complémentaire santé et du bien vivre en bonne santé. Cette année c'est Lambersart qui nous accueillera au sein de Centre Eugène Duthoit 39, rue Moraes le 6 octobre dès 14h30. .nombreux

Nouveau référencement

Début Juillet nous avons obtenu notre référencement auprès de Village de charme structure qui à l'objectif de devenir le lien associatif entre professionnels, associations et particuliers lire ici

Rapport Moral 2022-2023

RAPPORT MORAL

2022 a été une année du retour aux soins après une période de pandémie. Après le déséquilibre des résultats des assureurs dû à la taxe exceptionnelle Covid imposée par le gouvernement, ce facteur est venu aggraver les comptes de résultat des mutuelles les obligeant à puiser dans leurs fonds de réserve disponibles. Je vous rappelle que grâce à notre mode de fonctionnement inédit nous limitons considérablement les frais de gestion et de commercialisation aujourd'hui fixés à 12,5% chez NUOMA et 16% chez CCMO alors que le marché national est situé autour de 40% voire 60% pour ceux qui continuent à financer leurs actions commerciales au moyen des cotisations de leurs adhérents. **A noter que le rapport remboursement des soins sur cotisation pris en charge par CCMO a été de 121,6% en 2022 ce qui ramène les frais perçus au titre de la gestion à zéro nous remercions vivement CCMO Mutuelle de cette prise en charge du déficit de l'exercice.**

Nous n'avons pu limiter en fin 2022 sur certaines garanties, moyenne et haut de gamme, la majoration des cotisations sollicitée par CCMO pour équilibrer cette nette augmentation des remboursements due aux éléments précités. Comme vous l'aviez suggéré lors de notre assemblée générale 2022 nous avons proposé aux adhérents titulaires de formules de base une révision des garanties et un transfert auprès de NUOMA Mutuelle leur permettant de garder un accès aux soins correct et les gains budgétaires attendus.

Il faut souligner que le reste à charge zéro a de surcroît engendré une grande insatisfaction due principalement au non-respect des engagements des professionnels de santé :

- Nombre d'opticiens ne proposant pas la gamme des produits sélectionnés « 100% santé » et dénigrant ouvertement leur qualité alors que ces produits sont de qualité supérieure à ceux qu'ils offraient au titre de leur « deuxième paire gratuite »
- Les audioprothésistes ont mieux joué le jeu et ont dès le lancement proposé les équipements concernés par le RAC0 qui apportent à leurs utilisateurs toute satisfaction s'agissant de matériels de haute qualité.
- Les dentistes n'ont pas été les bons élèves non plus, continuant à dénigrer systématiquement les éléments pris en compte dans la réforme. Leur réticence à remettre un devis proposant le 100% santé et ne donnant aucune explication pouvant éclairer les choix de leurs patients sur leurs prestations a participé grandement à des restes à charge importants.

Je tiens à rappeler que cette réforme est en cas de non-respect du protocole une véritable charge punitive pour tous les patients la CPAM ayant modifié ses bases de tarif de remboursement. Le non-respect du parcours 100% santé entraîne l'application de bases tarifaires nettement minorées qui, quelle que soit la formule de complémentaire santé, rendent l'accès quasi impossible financièrement à certaines prestations haut de gamme pour nombre d'entre nous. Encore une fois je vous rappelle que les services techniques des complémentaires santé sont qualifiés pour analyser les devis que les praticiens doivent vous remettre et éclairer vos choix, il est de notre devoir de participer à la lutte contre ces pratiques.

NUOMA Mutuelle nouveau porteur de risque

C'est un véritable partenariat qui a vu en 2022 le jour, avec NUOMA nous avons pu étendre notre action sur le sud-ouest, la Bretagne, depuis juillet 2023 sur toute l'Île de France et satisfaire pleinement les

attentes des résidents de Péronne en Mélantois, Mériel et Halluin où grâce à la communication des élus et du CCAS ce sont plus de 150 adhérents qui nous ont rejoint. Leurs atouts essentiels reposent dans des tranches d'âge de dix ans et surtout un tarif viager dès 66 ans offrant ainsi une plus grande intergénérationnalité. Je vous invite à comparer les garanties à l'aide du tableau mis en ligne sur nos sites. Nous devons également souligner la qualité de leurs prestations, leur réseau de soins « Carte Blanche », leurs délais de règlement et l'esprit de collaboration et de partage de leurs équipes.

Une reconnaissance nationale

En 2022 nous avons proposé également aux associations notre modèle « Nuoma Assos » en faveur de leurs membres bénévoles et salariés nous permettant d'être référencés par « Bleu Blanc Zèbres » association active de l'ESS. A ce jour nous avons également notre place sur le comparateur de mutuelles de » l'UFC Que Choisir » et venons d'être référencés sur City Mag Europe.
Au premier juillet nous avons ouvert également une offre en faveur des résidents en EPHAD avec APIVIA Mutuelle.

2023

Plébiscite

La pertinence de notre modèle et la qualité des services apportés nous ont permis d'enregistrer un taux de renouvellement au 01 janvier 2022 exceptionnel, en effet nous n'avons enregistré aucune résiliation.

De nouveaux moyens nécessaires

Le développement du nombre d'adhérents, la pandémie que nous avons traversée et la demande de nombre de communes nous ont amené à investir dans des moyens dématérialisés afin de bénéficier d'un extranet accessible à nos partenaires et aux administrateurs. Nous avons également développé notre propre tarificateur accessible sur tous nos sites qui permet à tous d'effectuer une tarification personnalisée et d'établir un comparatif des garanties des différentes formules.

Défense de vos intérêts

Nous continuons à solliciter tous les élus de la République afin de bénéficier d'une fiscalité égalitaire concernant les cotisations de la complémentaire santé entre salariés, retraités et autres inactifs.

Perspectives 2023-24

Encore une fois nous sommes inquiets des informations qui circulent dans la presse professionnelle de la profession. Tous les acteurs de la complémentaire santé annoncent un dérapage de la consommation médicale, le gouvernement transfère de nouveaux risques à la mutualité pour alléger les comptes de la CPAM, les praticiens menacent une sortie des accords conventionnels qui les lient à la Sécurité Sociale. Toutes ces nouvelles risquent encore une fois être les prémices d'augmentation des cotisations au premier janvier prochain. D'ores et déjà nous nous sommes rapprochés de nos partenaires et avons réclamé nos propres résultats de consommation ce qui permet aux actuaires de notre partenaire Solidaire Assur de piloter au mieux les éventuels ajustements. J'espère que lors de l'assemblée générale nous aurons les premiers retours de renouvellement que notre partenaire Solidaire Assur vous présentera ainsi que les alternatives possibles que nous soumettrons à votre choix.

Bilan 2022

BILAN 2022

Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
COMPTES FINANCIERS				
Banques, établissements financiers et assimilés				
512001 - Banques - ASSOC. FEDERATION FRANCAISE MUTUELLE SANTE CITOYENNE	1 301,99		1 301,99	1 314,58
512002 - Banques - ASSOC.FEDE COMPTE SOCIAL	1 063,00		1 063,00	1 443,00
Caisse				
531001 - Caisse - ASSOC. FEDERATION FRANCAISE MUTUELLE SANTE CITOYENNE	20,00		20,00	20,00
Virements internes				
580000 - Virements internes				
TOTAL ACTIF	**2 384,99**	**0,00**	**2 384,99**	**2 779,58**

Passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	4 452,49	2 710,58
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-1 176,41	-1 176,41
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)		1 744,91
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-894,09	
TOTAL PASSIF	**2 384,99**	**2 779,08**

COMPTE DE RESULTATS 2022

Compte de Résultat

Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne - Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 *(document généré le 05/10/2023)*

	PERIODE EN COURS	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
708600 - Autres recettes d'activités	1 500,00	
751000 - Recettes publicitaires		450,00
758000 - Adhésions	924,00	
758100 - Adhésions	19 212,00	19 800,00
759000 - Produits divers de gestion courante		1 000,00
Total	**21 636,00**	**21 250,00**
CHARGES D'EXPLOITATION		
605000 - Achats de matériel (<500€)		-2 400,04
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-33,44	-1 036,00
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	-14 080,70	-8 928,67
615000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, incendie)	-1 114,33	-1 082,12
618100 - Documentation générale	-99,36	-238,00
623100 - Publicité, publications, relations publiques	-1,76	
623110 - Annonces et insertions publicitaires	-228,00	
625100 - Voyages et déplacements	-49,00	
627000 - Services bancaires et assimilés	-121,21	-405,36
658000 - Charges diverses de gestion courante	-650,00	-1 786,00
658600 - Cotisations (liées à la vie statutaire)		-49,90
Total	**-16 357,88**	**-15 983,09**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 278,12**	**5 266,91**
PRODUITS FINANCIERS		
Total		
CHARGES FINANCIERES		
Total		
RESULTAT FINANCIER		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
770000 - Produits exceptionnels		13 027,14
Total		**13 027,14**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
670000 - Charges exceptionnelles	-715,00	-12 907,14
671300 - Dons, libéralités	-3 202,00	-3 642,00
Total	**-3 917,00**	**-16 549,14**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 917,00**	**-3 522,00**
TOTAL GENERAL	**1 361,12**	**1 744,91**

	PERIODE EN COURS	N-1
670000 - Charges exceptionnelles	-12 907,14	
671300 - Dons, libéralités	-3 642,00	-3 034,00
678000 - Autres charges exceptionnelles		-70,00
Total	**-16 549,14**	**-3 104,00**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 522,00**	**-3 104,00**
TOTAL GENERAL	**1 744,91**	**2 710,58**

Nous avons besoin de vous merci de nous consacrer 5'

En cliquant sur ce lien vous rejoindrez directement notre questionnaire sondage 2023. Sans vous nous ne pouvons avancer, vous êtes nos yeux, nos oreilles et nos jambes, alors comment vous satisfaire er répondre à vos attentes

Cliquez ici

INFO

Afin de prévenir les grossesses non désirées, la contraception d'urgence aussi appelée « pilule du lendemain » est disponible en pharmacie, sans prescription

médicale et sans avance de frais, pour toute femme mineure ou majeure depuis le 1er janvier 2023. En savoir plus ici

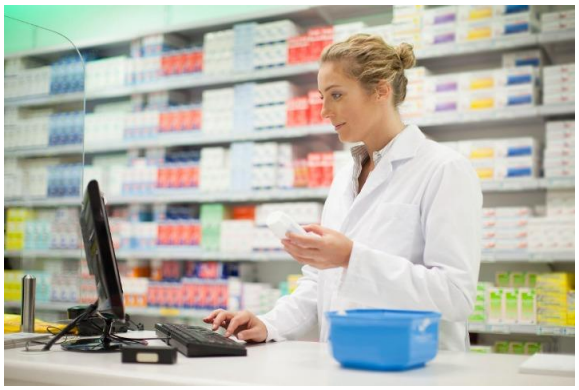

JO du 9 août 2023

Deux décrets publiés au Journal Officiel viennent élargir les compétences des pharmaciens, sages femmes, infirmiers et des laborantins des laboratoires en biologie qui peuvent maintenant prescrire et administrer l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal à condition d'être âgé de plus de 11 ans.

Allo Doctor

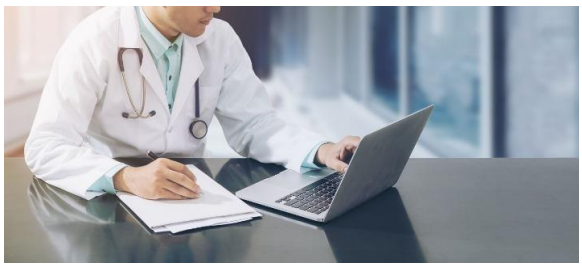

Voici quelques nouveaux sujets choisis de santé traités par nos partenaires Calipharma:

- L'angine de poitrine
- L'allergie
- Bien dans mon corps
- Les enfants et leurs médicaments

Téléchargez notre application pour Smartphones et Iphones

Cliquez ici

Retrouvez toutes nos Tribunes en archive en suivant le lien ci-dessous

La Tribune

Vous recherchez des conseils pour le bien vivre, nos partenaires médicaux vous renseignent

ALLO Docteur

Vous désirez rencontrer notre partenaire courtier, réservez un rendez-vous directement sur notre application directe.

Prendre rendez-vous

Fédération Française Mutuelle Santé Citoyenne

19 avenue Georges Clemenceau

59130 LAMBERSART

Contact: contact@ffmsc.fr

Premier collectif citoyen indépendant de complémentaire santé

W595035101 Lille

Siret 847 973 039 00013

APE 941Z

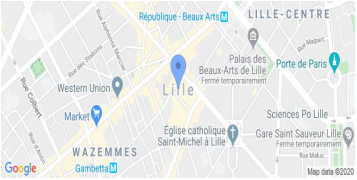

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, suivez ce lien